



Nombre de conseillers..... 43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance..... 30
 Pouvoirs..... 10
 Excusés..... 03

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 21 DÉCEMBRE 2023**

N°2023-12-21 : ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Le jeudi 21 décembre 2023 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 8 décembre 2023.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	MOULINAT-KERGOAT Hélène	BERNARD Anne
BOUDJEMAÏ Kaïssa	CARCREFF Corinne	DJABALI Sara
MANTEL Serge	ATTARD Gérard	BEREZIN Serge
MONIER Annick	MAKHLOUF Dounia	CRALIS Christophe
MILOTI Donni	LEROUX Pierre-Olivier	MAUROBET Catherine
BORDES Roselyne	DI IORIO Rina	AOUATI Kheireddine
CARRATALA Henri	MARKARIAN Olivier	BITATSI-TRACHET Françoise
LE COZ Lucie	FOURNIER Marine	TRILLAUD Laurent
MICONNET Olivier	KOUCEM Yacine	HODÉ Laurence
AÏDOUDI Salem	CHASSAIN Clément	PERRAULT Gérard

Pouvoirs :

HERRMANN Marie-Catherine	à CARRATALA Henri
ARNAUD Philippe	à CRALIS Christophe
LAFARGUE Jean-Claude	à MANTEL Serge
GUIMARAES Odette	à MAUROBET Catherine
BARATTA Jean Pierre	à ATTARD Gérard
ADLANI Myriam	à BOUDJEMAÏ Kaïssa
DELERUELLE Quentin	à DJABALI Sara
COLLET Marie-Madeleine	à MONIER Annick
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent
ROSSINI Christel	à HODÉ Laurence

Excusés :

LE BLEGUET Marie-Thérèse
 BACH Raphaël
 HAMZA Ali

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'une Secrétaire de séance. Madame Sara DJABALI a été désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. MARKARIAN, rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2123-24-1-1 ;

Vu le Code général de la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu le décret n° 2022-994 du 7 juillet 2022 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation ;

Vu le décret n°2023-519 du 28 juin 2023 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation ;

Vu la délibération n°2020-05-06 relative aux indemnités de fonction du Maire, des adjoints, des conseillers municipaux délégués et conseillers municipaux à l'issue des élections municipales – mars 2020 ;

Vu la 1^{ère} commission permanente en date du 12 décembre 2023 ;

Considérant l'obligation d'établir un état annuel présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au Conseil municipal ;

Considérant que certains élus siègent au Conseil de territoire de l'EPT Grand Paris Grand Est, ainsi qu'au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Considérant que cet état doit être communiqué à l'ensemble des membres du Conseil municipal avant l'examen du budget pour l'exercice suivant ;

Considérant que cet état ne fait pas l'objet d'un vote ;

Après en avoir délibéré ;

Article Unique : **Prend acte** de l'état annuel, pour l'année 2023, de l'ensemble des indemnités brutes de toutes natures perçues par les élus siégeant au sein du Conseil Municipal de Livry-Gargan, présenté dans le tableau ci-dessous :

Indemnités des élus territoriaux 2023				Ville de Livry-Gargan	EPT Grand Paris-Grand Est	Département de Seine-Saint-Denis	TOTAL INDEMNITÉS ÉLUS
66201	MARTIN	PIERRE-YVES	Maire	60 108,72 €	19 674,52 €	37 046,58 €	116 726,82 €
10035	BOUDJEMAI	KAISSA	1er adjoint au Maire	13 139,04 €	501,24 €	0,00 €	13 640,28 €
10047	MANTEL	SERGE	2ème adjoint au Maire	13 139,04 €	501,24 €	0,00 €	13 640,28 €
69041	MONIER	ANNICK	3ème adjoint au Maire	13 139,04 €	0,00 €	0,00 €	13 139,04 €
10033	MILOTI	DONNI	4ème adjoint au Maire	13 139,04 €	501,24 €	0,00 €	13 640,28 €

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20231221-2023-12-21-DE
Date de télétransmission : 09/01/2024
Date de réception préfecture : 09/01/2024

10038	BORDES	ROSELYNE	5ème adjoint au Maire	13 139, 04 €	501, 24 €	0, 00 €	13 640,28 €
11643	CARRATALA	HENRI	6ème adjoint au Maire	13 139, 04 €	501, 24 €	0, 00 €	13 640,28 €
10043	LE COZ	LICIE	7ème adjoint au Maire	13 139, 04 €	0, 00 €	0, 00 €	13 139, 04 €
10028	MICONNET	OLIVIER	8ème adjoint au Maire	13 139, 04 €	0, 00 €	0, 00 €	13 139, 04 €
11624	HERRMANN	MARIE-CATHERINE	9ème adjoint au Maire	13 139, 04 €	0, 00 €	0, 00 €	13 139, 04 €
10039	AIDOUDI	SALEM	10ème adjoint au Maire	13 139, 04 €	0, 00 €	0, 00 €	13 139, 04 €
11633	MOULINAT-KERGOAT	HELENE	11ème adjoint au Maire	13 139, 04 €	0, 00 €	0, 00 €	13 139, 04 €
1323	ARNAUD	PHILIPPE	12me adjoint au Maire	13 139, 04 €	0, 00 €	0, 00 €	13 139, 04 €
10027	CARCREFF	CORINNE	13ème adjoint au Maire	13 139, 04 €	0, 00 €	0, 00 €	13 139, 04 €
11635	ATTARD	GERARD	14ème adjoint au Maire	13 139, 04 €	0, 00 €	0, 00 €	13 139, 04 €
11645	MAKHOLOUF	DOUNIA	15ème adjoint au Maire	13 139, 04 €	0, 00 €	0, 00 €	13 139, 04 €
11630	LAFARGUE	JEAN-CLAUDE	16ème adjoint au Maire	13 139, 04 €	0, 00 €	0, 00 €	13 139, 04 €
11654	ADLANI	MYRIAM	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11637	AOUATI	KHEIREDDINE	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11646	BARATTA	JEAN-PIERRE	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11641	BEREZIN	SERGE	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11632	BERNARD	ANNE	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11627	CHASSAIN	CLEMENT	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
12085	CRALIS	CHRISTOPHE	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11642	DELERUELLE	QUENTIN	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	501, 24 €	0, 00 €	4 255, 08 €
11626	DI IORIO	RINA	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11639	DJABALI	SARA	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	501, 24 €	0, 00 €	4 255, 08 €
11636	FOURNIER	MARINE	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11634	GUIMARAES	ODETTE	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11631	KOUCEM	YACINE	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
10049	LE BLEGUET	MARIE-THERESE	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11647	LE ROUX	PIERRE-OLIVIER	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11648	MARKARIAN	OLIVIER	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
10034	MARTIN	MARIE-MADELEINE	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €
11638	MAUROBET	CATHERINE	Conseiller municipal délégué	3 753, 84 €	0, 00 €	0, 00 €	3 753, 84 €

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20231221-2023-12-21-DE
Date de télétransmission : 09/01/2024
Date de réception préfecture : 09/01/2024

6915	BITATSI-TRACHET	FRANÇOISE	Conseiller municipal	1 001, 16 €	501, 24 €	0, 00 €	1 502, 40 €
11644	HAMZA	ALI	Conseiller municipal	1 001, 16 €	0, 00 €	0, 00 €	1 001, 16 €
46905	HODÉ	MARIE-LAURE	Conseiller municipal	1 001, 16 €	0, 00 €	0, 00 €	1 001, 16 €
11628	JOLY	NATHALIE	Conseiller municipal	1 001, 16 €	0, 00 €	0, 00 €	1 001, 16 €
11625	PERRAULT	GERARD	Conseiller municipal	1 001, 16 €	0, 00 €	0, 00 €	1 001, 16 €
11629	ROSSINI	CHRISTEL	Conseiller municipal	1 001, 16 €	0, 00 €	0, 00 €	1 001, 16 €
11649	TRILLAUD	LAURENT	Conseiller municipal	1 001, 16 €	0, 00 €	0, 00 €	1 001, 16 €

Ainsi fait et délibéré en séance le 21 décembre 2023.



74
 Pierre-Yves MARTIN
 Maire de Livry-Gargan
 Conseiller départemental

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Accusé de réception en préfecture
 093-219300464-20231221-2023-12-21-DE
 Date de réception en préfecture : 09/01/2024

Date de publication : 10/01/2024